

Le Bilan de l'aide

Un examen indépendant des engagements à l'égard de l'allègement de la pauvreté et de l'aide au développement

L'ENJEU : ABOLIR LA PAUVRETÉ AVANT TOUT

LA QUESTION

Les ressources de l'aide ont été érodées par la demande presque illimitée de ressources humaines, financières et militaires destinées à prévenir d'autres attaques terroristes contre le Nord. Certains donateurs, en se basant sur l'observation selon laquelle « il ne saurait y avoir de développement sans sécurité », ont conclu que le souci de la sécurité doit surpasser et orienter tous les autres aspects du développement. Il en résulte souvent une convergence du développement et de la prévention des conflits, d'une part, et de la sécurité mondiale et de la lutte contre le terrorisme, d'autre part, ce qui menace l'intégralité de l'aide au développement pour l'élimination de la pauvreté.

LE CONTEXTE

Selon le *Bilan de l'aide 2006*, le renforcement des capacités des pauvres à revendiquer leurs droits à l'égalité et à l'amélioration de leurs conditions de vie est l'élément essentiel de la paix au sein des sociétés qui ont connu des conflits violents. L'aide au développement est un outil d'intervention clé pour les donateurs qui poursuivent cet objectif.

L'aide doit être traitée comme une ressource rare et unique devant servir les droits des personnes pauvres et vulnérables, et non les intérêts de la politique étrangère des pays donateurs.

Malheureusement, les progrès réalisés à la fin des années 1990 pour que l'aide vise davantage la pauvreté se sont gravement érodés depuis le 11 septembre 2001. La guerre contre le terrorisme qui a suivi a exercé d'énormes pressions sur de nombreux pays donateurs pour qu'ils fassent de la sécurité nationale l'objectif clé de la politique étrangère. Par conséquent, l'intégralité des augmentations récentes du budget d'aide à l'étranger est menacée et il s'exerce de plus en plus de pressions pour que soient changés les critères de ce qui est considéré comme de l'aide.

Depuis 2001, certains gouvernements donateurs ont pris des mesures sans précédent pour modifier le mandat de base et les principes directeurs de leurs programmes d'aide de manière à inclure un soutien à la sécurité des donateurs et à combattre le terrorisme. Ce sont les États-Unis et l'Australie qui sont allés le plus loin.

UN MANDAT CHANGEANT

Les États-Unis

L'aide au développement des É.-U. est maintenant perçue comme une ressource stratégique pour les intérêts des É.-U. en matière de sécurité et pour la guerre contre le terrorisme. Au dire d'Andrew Natsios, administrateur de USAID en 2004 : « L'aide est un puissant levier qui peut convaincre les pays de respecter la politique étrangère des États-Unis. Elle les contribue aussi à leur propre lutte contre le terrorisme. » L'intégration récente de USAID au Département d'État est un autre moyen d'exercer un contrôle politique à court terme sur l'aide internationale.

L'Australie

L'aide australienne est devenue, à force de transformations majeures, un instrument visant davantage à protéger la sécurité de l'Australie et à combattre le terrorisme. L'aide australienne comprend maintenant plusieurs initiatives destinées à renforcer les capacités anti-terrorisme de l'Indonésie et des Philippines, ainsi qu'un « Fonds de paix et de sécurité pour les États insulaires du Pacifique ». L'opération de paix des forces armées australiennes dans les Îles Salomon est financée en partie directement à même le budget de l'aide, comme l'est le soutien massif de 1 milliard \$AUS aux opérations policières en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG).

L'Europe

Les députés du Parlement européen poursuivent la Commission Européenne (CE) devant la Cour de justice européenne, alléguant que certains projets récents dans les Philippines et au Pakistan, qui incluaient le renforcement des capacités des services de renseignements, le contrôle frontalier et d'autres mesures antiterroristes, ont outrepassé les règlements de la CE en matière d'aide. Il semble se dessiner une tendance à élargir la portée de l'aide européenne, dans le but d'y inclure des mesures relatives à la guerre contre le terrorisme.

Dans l'ensemble, il y a déjà eu un détournement considérable de l'aide vers certaines priorités de la politique étrangère concernant l'Iraq et l'Afghanistan. Ces deux pays ont reçu 10 des 27 milliards de dollars de **nouvelles** ressources qu'ont ajoutés les donateurs à leurs budgets d'aide entre 2000 et 2004. D'après le *Bilan de l'aide 2006*, seulement 25 p. 100 de ces nouvelles ressources étaient réellement disponibles au titre des OMD.

LA PRESSION EN FAVEUR DE L'ÉLARGISSEMENT

Les mandats changeants de l'aide publique au développement (APD) chez les pays donateurs se sont accompagnés de discussions au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE concernant l'élargissement des critères de ce qui peut être considéré comme de l'aide. Depuis 1969, les donateurs du CAD ont fixé des critères communs et détaillés pour les dépenses pouvant être considérées comme de l'APD relativement à la cible des Nations unies pour l'enveloppe de l'aide, soit 0,7 p. 100 du revenu national brut.

Sont notamment exclus de ces critères l'aide militaire ainsi que les aspects du maintien de la paix qui sont liés au renforcement militaire. Les donateurs ont la possibilité d'inclure des domaines connexes tels que le soutien à la réinsertion des soldats démobilisés, les mesures visant à contrer le recrutement d'enfants soldats, la formation aux procédures douanières, les activités antidrogue, l'élimination des armes et des mines terrestres, et la formation des forces policières à des fonctions de police civile (mais non aux méthodes de lutte contre la subversion).

Certains donateurs, y compris les Pays-Bas et peut-être le Canada, appuient un élargissement des critères de l'APD pour inclure les aspects militaires de la réforme du secteur de la sécurité, la « modernisation » de l'armée dans les pays en développement et d'autres aspects militaires des opérations de paix. Bien qu'il n'y ait pas actuellement de consensus parmi les donateurs du CAD quant à l'inclusion de l'assistance militaire dans l'APD, le sujet est à l'ordre du jour des ministres du Développement pour la réunion de haut niveau du CAD en 2007.

CE QUE NOUS VOULONS

L'inclusion de l'assistance militaire dans l'APD, quel que soit le but de la politique étrangère des donateurs, ouvre encore plus grande la voie aux donateurs, qui pourraient détourner les ressources d'aide déjà peu abondantes de leur objectif qu'est la réduction de la pauvreté.

The Reality of Aid demande que les obligations relatives aux dépenses d'aide soient claires et axées exclusivement sur l'élimination de la pauvreté. L'APD ne doit jamais servir à des fins militaires. Les critères du CAD concernant l'APD doivent correspondre à ces obligations et les donateurs devraient affecter à la coopération pour la réforme militaire et les aspects militaires des opérations de paix d'autres fonds que leurs budgets d'APD.

Les énormes ressources financières requises pour réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations unies rendent impératif le renforcement de l'aide en l'affectant clairement à l'objectif convenu – mettre fin à la pauvreté.